



Mairie
de
VILLEBOIS 01150

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le quinze novembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil de la commune, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Émilie CHARMET.

Présents : E. CHARMET, I. FRADIN DE BELLABRE, Y. MERMIN, M. LAMBERT, O. DAVID, R. VOLO, C. DURAND, C. JEAN, N. RODIN-DUFOUR, J. LACROIX

Absents excusés : M. DELAROQUE

Secrétaire de séance : C. BUGAUD, secrétaire.

Date de convocation : 10 novembre 2022

Madame Émilie CHARMET, Présidente, a procédé à l'appel des membres du Conseil d'administration. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19h06.

1. Lecture du compte-rendu de la séance du CA du CCAS du 16 mars 2022 :

Lecture du compte-rendu du CA du CCAS du 16 mars 2022. Marc DELAROQUE sera ajouté à la liste des présents au précédent Conseil d'administration : **Adopté à l'unanimité.**

2. Bilan de l'année 2022 :

La présidente présente le tableau des aides octroyées durant l'année 2022 et précise que certaines des demandes d'aide d'urgence ont été formulées par l'assistante sociale du secteur. L'un des foyers a bénéficié d'un hébergement d'urgence, et les membres du Conseil d'administration remercient sincèrement l'hébergeur de s'être adapté au budget du CCAS.

Une conseillère se demande si tous ces foyers sont accompagnés et s'ils bénéficient déjà d'aides comme celles des Restos du cœur. La présidente indique que la plupart sont effectivement suivis par une assistante sociale et que pour bon nombre d'entre eux, le besoin d'aide est semble-t-il temporaire et souvent dû à des obstacles administratifs, comme l'attente de jugements par exemple, qui relance le calcul des aides et retarde l'avancement de certains dossiers.

Une conseillère souligne que le mois de décembre à venir pourra être difficile, surtout en raison de l'augmentation des prix de l'électricité et de l'inflation généralisée. Le CCAS doit s'attendre à recevoir des demandes d'aide pour le fioul, probablement dès décembre et jusqu'au mois de mars 2023.

Il est précisé que l'aide gouvernementale pour l'achat de ce combustible a été relayée sur Facebook et sera transmise aux personnes dans le besoin afin qu'elles bénéficient de tout le soutien disponible.

Une conseillère s'interroge sur les fonds subsistants au budget du CCAS pour les aides de fin d'année. Le comparatif des dépenses et recettes du CCAS est présenté aux conseillers.

La présidente indique que la vente de livres lors du forum a fait recette et que des chèques services non utilisés ont été remboursés par le fournisseur, ce qui a généré des recettes bienvenues. Malgré cela, il faut avoir à l'esprit que trouver des solutions pérennes pour maintenir les aides financières octroyées par le CCAS est indispensable. Dans le cas contraire, il faudra envisager la nécessité d'obtenir une subvention du budget communal.

3. Repas – colis des Aînés :

La présidente rappelle qu'il convient d'abord de choisir un thème pour l'animation commandée pour cette occasion. Il s'agit d'un spectacle-cabaret suivi d'une après-midi dansante. Le Maire présente les différents thèmes proposés par les artistes.

Les conseillers sont ensuite invités à se prononcer sur les propositions des prestataires sollicités. Après avis des conseillers, le traiteur, le menu et le thème du spectacle sont choisis.

Fin de séance à 20h36.

VILLEBOIS, le 15 novembre 2022



La Présidente,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end, positioned to the right of the official seal.

Émilie CHARMET